

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2012

Absents excusés

Jacques DOMATTI (*procuration à Simone VALOT*), Alain CUSSEY (*procuration à Colette GUIGNOT*), Denys OLLIER

Absents : Emmanuel COUDEL, Jean-Paul MOUREY

Secrétaire de séance : Christine HUMBERTJEAN
~ ~ ~ ~ ~

A l'ouverture de séance, Mme le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour : le départ d'un locataire.

⇔ **Locations appartements communaux**

- Logement école

Monsieur Yann MICHAUD informe la mairie de sa rupture de contrat de location pour le 31 octobre, logement à gauche de l'école. Le conseil s'interroge pour mettre en location ce logement, certains travaux à l'intérieur s'imposent dont notamment l'électricité. Ce logement n'étant pas prévu dans le programme d'investissement, il est demandé d'avoir un estimatif sur les dépenses en électricité et des travaux d'amélioration au niveau de la cuisine. Une visite sera faite après le départ de Mr Michaud pour évaluer les dépenses futures. Le logement ne sera pas remis de suite en location.

- Logement 10, rue du bourg sec

Après plusieurs demandes écrites et visites effectuées sur le logement rendu vacant par Mme SORGATO, 4 choix de locataires sont proposés aux conseillers. Plusieurs conseillers regrettent le manque d'enfants scolarisés. La question se pose de savoir si l'annonce de la location doit être prolongée d'un mois. Finalement, le conseil municipal décide de ne pas prolonger l'offre compte tenu que ce logement ne comporte que 2 chambres et choisit le futur locataire. Mme RIBEIRO Goncalves Evelyne est retenue avec 9 voix pour, 3 contre et zéro abstention.

⇔ **Attribution du lot de bois sur lotissement**

Aucune demande n'a été faite. Contact sera pris auprès de M. PETITE pour connaître son éventuel intéressement.

⇔ **Prestataire de la STEP**

Le contrat d'entretien arrivant à échéance pour la station d'épuration, un appel d'offres a été fait. Le suivi journalier reste réalisé par l'employé communal.

Deux sociétés ont répondu : la société Gaz et Eaux et la société Saur. Le contrat de prestation consiste à un suivi électromécanique annuel de la station, la mise à disposition d'un cureur une fois par an, la réalisation de l'auto-surveillance 24 heures et du contrôle électrique annuel.

La durée du contrat est de 3 ans.

Gaz et Eaux propose 1 950 € HT / semestre et la Saur : 1 091 € HT/ semestre.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de prestation de la société SAUR.

⇔ **Avenant aux travaux sur la RD 12**

Pour l'aménagement de la place St-Etienne, un avenant aux travaux doit être signé entre la commune et l'entreprise Roger Martin. Il s'agit du revêtement de la route départementale sur le tronçon entre le local du foot et le bâtiment de l'école. Ces dépenses seront ensuite remboursées par le Conseil Général du Doubs.

Détail de l'avenant n°1 concernant le marché de l'aménagement de la place Saint Etienne (1^{ère} tranche) :

- montant des travaux 20 253.00 € HT soit 24 222.59€ TTC
- montant du marché avant avenant : 196 948.50 € HT soit 235 550.41 € TTC
- montant du marché avec l'avenant : 217 201.50 € HT soit 259 772.99 € TTC

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte que Madame le Maire signe l'avenant N° 1 et toutes pièces complémentaires nécessaires se rattachant à celui-ci.

La question est posée par Christine HUMBERTJEAN sur les travaux de réalisation de la seconde tranche avec la demande d'éventuelles modifications. Gérard MOREL responsable du projet, insiste sur le fait que le projet global a été approuvé à la majorité par le conseil et qu'une modification pourra être possible avant le lancement de la 2^{ème} phase.

Une discussion animée se poursuit sur l'ensemble des travaux engagés sur la commune et provoque le départ de M. Bernard MICHAUD.

Les travaux de la première tranche étant terminés, l'enrobé des routes et de la place se fera durant le mois d'octobre.

⇔ **Tarif affouage 2012/2013**

Mme Colette GUIGNOT, responsable forêt, présente l'affouage 2012/2013 sur les parcelles 35 et 37. Les inscriptions se feront en mairie les 4 et 5 octobre de 17h30 à 19h et le 6 octobre de 10h à 11h30.

Le prix du lot doit être fixé pour l'année (en 2011/ 2012, 100 € pour 20 stères).

Il est proposé une augmentation de 5 euros soit 105 € pour l'exercice 2012/2013.

Le conseil municipal souhaite qu'une nouvelle information soit faite auprès des affouagistes pour le commerce du bois en dehors de la commune.

8 voix pour ; 2 voix contre et une abstention.

⇔ **Travaux pour la desserte forestière**

Suite à une réunion du 19 septembre avec l'ONF, une étude a été engagée.

Un avant projet de travaux d'infrastructure en forêt est proposé par l'ONF. Pour permettre d'extraire les bois coupés, des travaux d'aménagement doivent être conçus avec des places de retournement pour les grumiers.

Il est proposé :

- . sur les parcelles 3 à 7 : création d'une route empierrée pour 32 200 € HT
 - . sur les parcelles 13 à 15 création d'une route et d'une piste empierrée avec une place de dépôt pour un montant de 43 400 € HT
 - . sur la parcelle 20 le renforcement de la route pour 3 400 € HT
 - . sur la parcelle 39 création d'une place de dépôt pour 4 000 € HT
- soit un total avec maîtrise d'œuvre comprise de 90 240 €. HT

Une subvention 33 523 € pourrait être accordée.

Des recettes prévisionnelles en vente de bois ont été calculées.

M. Gérard MOREL demande quel bénéfice sera réalisé avec la vente des bois en tenant compte de ces investissements.

Une priorité d'action est fixée par le conseil sur les parcelles n°3 à 7, n° 20 et n° 39. Le Conseil accepte à l'unanimité des présents.

Pour la parcelle n° 12 à 15, des compléments d'information seront demandés à l'ONF.

↔ **Chemins de randonnée**

Pour le projet de sentiers de randonnées et VTT de la commune de Buffard. qui emprunteraient les chemins sur notre commune, Mr MOREL a organisé une visite de ceux-ci. Certains ne sont plus facile d'accès et d'autres demandent quelques travaux d'élagage notamment celui concernant la liaison entre le centre du village et le nouveau lotissement. Il sera demandé à un professionnel du bois de venir couper de gros arbres

↔ **Questions diverses**

- La SNCF et le Conseil Régional de Franche Comté organise des réunions publiques pour dresser un bilan de l'axe ferroviaire et échanger avec les usagers. Les nouveaux horaires TER 2013 seront présentés.

Pour notre ligne, une réunion se tiendra à Mouchard à 18h30 le jeudi 25 octobre. Christine HUMBERTJEAN et Emmanuel COUDEL représenteront la commune.

- des travaux sur le passage à niveau n° 15 de la commune auront lieu la semaine 46 ce qui engendrera une déviation.

La réunion est levée à 24h00